



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600987 - Ruisseaux à écrevisses du bassin de l'Yonne amont

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600987

1.3 Appellation du site

Ruisseaux à écrevisses du bassin de l'Yonne amont

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

31/05/2010

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029716988>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,98611°

Latitude : 47,26778°

2.2 Superficie totale

591 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
58	Nièvre	88 %
89	Yonne	12 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
58037	BRASSY
58106	DUN-LES-PLACES
58120	GACOGNE
58145	LORMES
58157	MARIGNY-L'EGLISE
89318	QUARRE-LES-TOMBES
58305	VAUCLAIX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		5,92 (1 %)		G	A	C	B	B
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		5,92 (1 %)		G	A	C	A	A
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		5,92 (1 %)		G	A	C	A	A
6230 <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	5,92 (1 %)		G	B	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		148 (25 %)		G	A	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		41,44 (7 %)		G	B	C	B	B
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		17,76 (3 %)		G	B	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	17,76 (3 %)		G	A	C	A	A
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		23,68 (4 %)		G	B	C	C	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		23,68 (4 %)		G	B	C	C	C
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>		5,92 (1 %)		G	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1065	Euphydrys aurinia	p			i	P	P	D			
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	R	P	C	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri	r			i	R	P	C	B	C	B
F	1163	Cottus gobio	p			i	R	P	C	B	C	B
A	1193	Bombina variegata	p			i	P	P	D			
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	P	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	



A		Triturus alpestris			i	P						X
A		Triturus helveticus			i	P						X
A		Alytes obstetricans			i	R	X		X		X	
A		Bufo bufo			i	P			X		X	
A		Bufo calamita			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
A		Rana esculenta			i	P						X
A		Rana lessonae			i	P	X					X
A		Rana temporaria			i	C		X	X		X	
F		Salmo trutta fario			i	C						X
I		Astacus astacus			i	R		X	X		X	
M		Sorex minutus			i	P			X		X	
M		Neomys anomalus			i	P			X		X	
M		Neomys fodiens			i	P			X		X	
M		Crocidura leucodon			i	P			X		X	
M		Myotis nattereri			i	P			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	P						X
M		Nyctalus leisleri			i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P			X		X	
M		Plecotus austriacus			i	P			X		X	
M		Martes martes			i	C		X	X		X	
M		Martes foina			i	P			X		X	
M		Mustela erminea			i	P			X		X	



M		Mustela nivalis			i	P			X		X	
M		Mustela putorius			i	P		X	X		X	
M		Sciurus vulgaris			i	P			X		X	
M		Muscardinus avellanarius zeus			i	P						X
M		Glis glis			i	P			X		X	
M		Felis silvestris			i	C	X		X		X	
P		Anagallis tenella			i	P						X
P		Arnica montana			i	P		X				X
P		Carex lasiocarpa			i	P						X
P		Carex pulicaris			i	P						X
P		Drosera rotundifolia			i	R						X
P		Equisetum sylvaticum			i	P						X
P		Eriophorum vaginatum			i	P						X
P		Gentiana pneumonanthe			i	P						X
P		Littorella uniflora			i	P						X
P		Osmunda regalis			i	P						X
P		Parnassia palustris			i	P						X
P		Pedicularis palustris			i	C						X
P		Polygonatum verticillatum			i	P						X
P		Prunus padus			i	P						X
P		Ranunculus hederaceus			i	P						X
P		Vaccinium oxycoccos			i	P						X
P		Wahlenbergia hederacea			i	R						X



R		Anguis fragilis			i	P			X		X	
R		Lacerta vivipara			i	P						X
R		Podarcis muralis			i	P	X		X		X	
R		Coronella austriaca austriaca			i	P						X
R		Elaphe longissima			i	P	X					X
R		Natrix natrix			i	P			X		X	
R		Vipera aspis			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	30 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	36 %
N16 : Forêts caducifoliées	18 %
N17 : Forêts de résineux	14 %

Autres caractéristiques du site

Ce site est constitué de 3 entités distinctes correspondant à 3 ensembles de vallons parcourus par des ruisseaux et leur réseau de petits affluents amont. Le site occupe le lit majeur du ruisseau principal ainsi que le bas des versants du cours d'eau et quelques petits vallons secondaires incisant des collines aux sommets arrondis.

L'importance des apports en eau sur le site est à l'origine de la formation de vastes complexes humides. Les cuvettes où l'eau stagne sont le support d'une mosaïque prairiale complexe, maintenue par des pratiques d'élevage extensif, appelées prairies paratourbeuses. L'aulnaie marécageuse, boisement caractéristique du Morvan, abrite quant à elle des espèces rares et protégées comme la Prêle des bois et l'Osmonde royale.

Les cours d'eau du site créent un important linéaire de berges, support de forêts riveraines et humides offrant de multiples niches pour la faune des cours d'eau.

Les forêts présentes sur les versants jouent quant à elle un rôle fonctionnel primordial pour le maintien des complexes humides et de la qualité de l'eau ; elles occupent la majeure partie des bassins versants des cours d'eau.

Vulnérabilité : Les Ecrevisses à pieds blancs et à pattes rouges, et la faune piscicole présente dans ces ruisseaux nécessitent des eaux froides, rapides et bien oxygénées ; Les pollutions, la rectification des cours d'eau, la création d'étangs, les curages, les enrochements ou la concurrence d'espèces non indigènes comme l'Ecrevisse américaine ont fait régresser ces espèces.

Une tendance actuelle vers l'intensification des activités agricoles (drainage, amendements, herbicides, chaulage, plantations de sapins de Noël) occasionne une régression des habitats naturels des prairies et de la qualité des milieux aquatiques.

A contrario et à grande échelle, l'abandon des pratiques agricoles sur les prairies tourbeuses ou sur les pelouses sèches est préjudiciable à ces milieux (embuissonnement).

On observe également une tendance générale de substitution des forêts de feuillus par des résineux et l'utilisation d'herbicides sur ces plantations pose localement des problèmes.

Lorsqu'ils sont réalisés avec des techniques lourdes, les boisements détruisent directement les milieux les plus humides : risques d'ensablement, dégradation directe lors du débardage, baisse de la stabilité des berges et des caches liée aux systèmes racinaires des résineux introduits.

4.2 Qualité et importance

Ce site est constitué d'un ensemble de ruisseaux à cours rapide de grand intérêt astacologique car présentant deux espèces d'Ecrevisses indigènes : l'Ecrevisse à pieds blancs d'importance communautaire et l'Ecrevisse à pieds rouges protégée en France. Ces ruisseaux aux eaux bien oxygénées et froides offrent également de bonnes potentialités pour la reproduction de la Lamproie de planer, du Chabot (intérêt communautaire) et de la Truite fario protégée en France.

Sur ce site sont également présents des étangs oligotrophes sur substrats sablonneux dont la végétation porte la marque de conditions submontagnardes et subatlantiques.

Outre leur rôle de filtre (lien fonctionnel) pour la qualité des cours d'eau et les habitats des écrevisses, les milieux associés sont parfois d'intérêt communautaire :

- Les marais et tourbières occupent les secteurs les plus humides. La couche de tourbe plus ou moins épaisse détermine la présence de quelques espèces rares (Rossolis à feuilles rondes, Canneberge, Pédiculaire des marais...).
- les boisements de rives, les chênaies hydromorphes et les hêtraies chênaies acidiphiles à acidiphiles sont d'intérêt communautaire.



- les prairies présentent parfois des évolutions paratourbeuses ou, lorsqu'elles sont plus saines, une gestion par la fauche qui les rendent intéressantes.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
H	J02.06	Captages des eaux de surface		B
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
L	A08	Fertilisation		B
L	G01.01	Sports nautiques		B
L	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03	Fauche de prairies		O
M	A04	Pâturage		B
M	A05.01	Elevage		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

4.5 Documentation

BARNAY J., 1999, Gestion de ruisseaux à écrevisses : exemple de deux sites proposés au réseau Natura 2000. Mémoire de stage du DESS "Espace rural et environnement", Université de Bourgogne, Parc naturel régional du Morvan. 51p.



CAPON Y., 2001, Contribution à l'élaboration du Document d'Objectif du Site Natura 2000 n°32 "Ruisseaux à écrevisses du bassin de la Cure". Mémoire de stage du DESS "Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables", Université de Lille 1, 159p.

PNRM, CORBEAUX A., DURLET P., 2005, Document d'objectifs de gestion du site Natura 2000 FR2600987 "Ruisseaux à écrevisses du bassin de l'Yonne amont", 198p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Morvan	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du Morvan = structure animatrice du docob.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190724&DOCBASE=IFD_SIDE

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



6.3 Mesures de conservation

Le plan de Parc, approuvé par le comité syndical et l'ensemble des communes adhérentes a défini la partie du site incluse dans son périmètre comme " milieux naturels d'intérêt majeur ou rus et rivières à préserver en priorité ", car renfermant des espèces rares ou typiques ou étant sensibles aux dégradations. Cela implique une vigilance particulière et des expertises préalables par le parc vis à vis des projets d'aménagements sur ces sites, ainsi que des actions spécifiques de préservation.

Une opération locale s'est déroulée sur le Morvan de 1997 à 2001. Depuis, plusieurs contrats territoriaux d'exploitation (CTE) intégrant des mesures cohérentes avec les objectifs de préservation du site ont été signés. Une MAEt montée entre 2007 et 2010 a permis la contractualisation de pratiques de pâturage extensif sur les prairies paratourbeuses.

Le LIFE "Ruisseaux des têtes de bassin et faune patrimoniale associée", conduit par le Parc naturel régional du Morvan a permis la réalisation de travaux : aménagement de franchissements permanents (4 ponts de bois, une arche métallique), Protection de berges de ruisseaux (2,28 km de clôtures avec ou sans plantations, 22 aménagements de passages à gué et abreuvoirs), pêches de destruction (2)